



Wallonie

Commune de Houffalize

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Les demandeurs sont Mr et Mme LAMBERT-MALPAS demeurant rue Wilmart, 26 à 4032 LIEGE.

Le terrain concerné est situé à 6662 HOUFFALIZE, Tavigny et cadastré Div. VI, Sect. A, n° 148A, 151C et 58A

Le projet consiste en la transformation d'une grange en vue d'une extension de logement ainsi qu'un lieu polyvalent et présente les caractéristiques suivantes; Ecartés au Guide communal d'urbanisme – UU 1A au point de vue de :

- Les pentes de toiture sont de longueurs différentes (configuration du bâtiment);
- Baies d'allure horizontale ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès du service urbanisme, téléphone : 061/28.00.58, dont le bureau se trouve à : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13.09.2019 au 30.09.2019 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE